

**Michèle BONARD**  
*Expert Comptable diplômé par l'Etat*  
*Inscrite au tableau de l'Ordre*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
*C/O KPMG*  
**54, Avenue Marceau**  
**75008 Paris**  
**TELEPHONE : 01 78 66 02 02**

**Amitié**  
**La Poste France Telecom**

**Rapport général**  
**du commissaire aux comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2006**  
**Amitié La Poste France Telecom**  
**45, rue Eugène Oudiné**  
**75013 Paris**  
*Ce rapport contient 9 pages*

**Michèle BONARD**  
*Expert Comptable diplômé par l'Etat*  
*Inscrite au tableau de l'Ordre*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
*C/O KPMG*  
54, Avenue Marceau  
75008 Paris  
TELEPHONE : 01 78 66 02 02

## **Amitié La Poste France Telecom**

Siège social : 45, rue Eugène Oudiné – 75013 Paris  
Fonds propres : € 963.420

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Amitié La Poste France Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

La note I de l'annexe expose l'ensemble des règles et méthodes comptables retenues par votre association.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et me suis assurée de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3

## **Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et de trésorerie de l'association et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 27 mars 2007



Michèle BONARD  
*Commissaire aux comptes*

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM  
45 RUE EUGENE OUDINE  
75013 PARIS**

**ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2006**

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2006**

ACTIF	Exercice 2006			Exercice 2005	PASSIF	Exercice 2006	Exercice 2005
	Brut	Amortis. et prov.	Net	Net			
Actif immobilisé:					Fonds propres :		
Immobilisations corporelles	418 561	340 457	78 104	106 177	Réserves statutaires	623 511	549 259
Autres immobilisations financières	3 504		3 504	3 449	Bénéfice de l'exercice	90 933	74 252
<b>TOTAL 1</b>	<b>422 065</b>	<b>340 457</b>	<b>81 608</b>	<b>109 626</b>			
Actif circulant :					Fonds dédiés	199 314	160 252
Créances et comptes rattachés	57 302		57 302	32 636	Subventions d'investissement	49 662	79 074
Valeurs mobilières de placement	587 750		587 750	375 597			
Disponibilités	295 845		295 845	400 130			
<b>TOTAL 2</b>	<b>940 897</b>		<b>940 897</b>	<b>808 362</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>963 420</b>	<b>862 837</b>
					Dettes		
					Fournisseurs et comptes rattachés	40 269	41 722
					Dettes fiscales et sociales	20 134	15 656
					Autres dettes	19 730	16 194
Charges constatées d'avance	21 049		21 049	18 435	Produits constatés d'avance	0	15
<b>TOTAL 3</b>	<b>21 049</b>		<b>21 049</b>	<b>18 435</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>80 133</b>	<b>73 587</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)</b>	<b>1 384 011</b>	<b>340 457</b>	<b>1 043 554</b>	<b>936 423</b>	<b>TOTAL GENERAL (1 + 2)</b>	<b>1 043 553</b>	<b>936 424</b>
Engagements reçus, recensés et autorisés par l'organisme de tutelle			1 397 592	1 486 052			

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006**

	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	735 267	671 262
Cotisations	21 690	19 890
Autres produits	34 111	142 401
Fonds dédiés utilisation	62 042	
<b>(1) TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>853 110</b>	<b>833 553</b>
Charges d'exploitation		
Achats d'approvisionnements	3 362	4 723
Autres charges externes	607 033	534 660
Impôts, taxes et versements assimilés	2 076	1 388
Rémunérations du personnel	66 670	52 761
Charges sociales	24 993	20 381
Dotations aux amortissements	54 194	63 370
Autres charges	4 736	17 089
<b>(2) TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>763 064</b>	<b>694 371</b>
<b>(3) RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b> 1-2	<b>90 046</b>	<b>139 182</b>
<b>(4) RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 607</b>	<b>22 243</b>
Produits exceptionnels (a)	103 444	73 220
Charges exceptionnelles	3 059	140
<b>(5) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>100 385</b>	<b>73 080</b>
<b>(6) SOLDE INTERMEDIAIRE(3+4+5)</b>	<b>192 038</b>	<b>234 505</b>
<b>(7) engagements à réaliser sur ressources affectée</b>	<b>101 104</b>	<b>160 252</b>
<b>EXCEDENT (6-7)</b>	<b>90 934</b>	<b>74 253</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>		
Produits		
Prestations en nature	1 239 105	1 397 592
<b>TOTAL</b>	<b>1 239 105</b>	<b>1 397 592</b>
Charges		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 238 105	1 397 592
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 105</b>	<b>1 397 592</b>
(a) Dont quote-part de subvention d'investissement	39 849	47 835

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM**

**45 rue Eugène OUDINE**

**75013 PARIS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 1.043.554 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total est de 958.161 Euros pour les produits, et de 867 227 Euros pour les charges, dégageant un bénéfice de 90 934 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006.

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels

**I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**a) Immobilisations**

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire dont le taux est déterminé en fonction de leur durée d'utilisation.

Celle-ci se ventile ainsi :

- Agencements	10 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique entre	20 et 33 %
- Mobilier de bureau entre	10 et 20 %
- Matériel d'animation	20 %

**b) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont valorisées sur la base des dépôts versés pour l'utilisation des cartes de carburant.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale aux avances de frais accordées au secteur, aux subventions 2006 à encaisser ainsi que le prix de cession des véhicules réalisés en fin d'année.

Les créances correspondent essentiellement à des produits à recevoir sur la subvention MG, versée au titre de la revue 2005, et le montant dû par la société Temparc pour la reprise des véhicules.

d) Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées au coût historique, selon la méthode du coût premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur globale d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2006 s'élève à 603.789 €, soit une plus-value latente de 16.039 €.

e) Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux sommes disponibles aux CCP, national (227.258), et à la CNE.(66.424)

Les intérêts à percevoir sur la CNE au titre de l'exercice 2006 ont été provisionnés pour 1.607 €.

f) Fonds propres

Les fonds propres représentent :	
- les réserves dont dispose l'association	623.511 €
- les subventions d'investissement qui ont financé pour partie les immobilisations. Elles font l'objet d'un amortissement selon la même durée que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.	49.662 €
- les fonds spécifiquement affectés à la réalisation de projets	131.132 €
- véhicules	36.511 €
- communication	31 671 €
- région PACA	



II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

a) Produits à recevoir

- Exploitation..... 57.302 €

b) Charges constatées d'avance

- Exploitation..... 21.049 €

c) Charges à payer

- Dettes fournisseurs d'exploitation..... 40.269 €  
 - Dettes fiscales et sociales ..... 20.134 €

60.403 €

III - AUTRES INFORMATIONS

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Les charges sont donc comptabilisées toutes charges comprises.

IV - TABLEAUX ANNEXES

**Immobilisations**

Intitulé	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2006
Brut	486 911	28 931	97 281	418 561
Amortissements	380 733	54 194	94 470	340 457
Net	106 178	- 25 263	2 811	78 104

**Subventions**

Intitulé	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2006
Brut	- 353 238	- 10 335	74 488	- 289 085
Amortissements	274 164	38 073	- 72 814	239 423
Net	- 79 074	27 738	1 674	- 49 662



KPMG Entreprises  
Les Hauts de Villiers  
2 bis rue de Villiers  
92309 Levallois-Perret Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 78 66 00 00  
Télécopie : +33 (0)1 78 66 02 01  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Amitié la Poste - France Telecom**

## Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007  
Amitié la Poste - France Telecom  
45 rue Oudiné - 75013 Paris  
*Ce rapport contient 9 pages*  
Référence : MBON

KPMG S.A., cabinet français membre de KPMG International, une  
coopérative de droit suisse

Société anonyme d'expertise  
comptable - commissariat aux  
comptes à directeur et conseil  
de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30060101  
et à la Compagnie des  
Commissaires aux Comptes  
de Versailles

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triang'le  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 6 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 728 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises  
Les Hauts de Villiers  
2 bis rue de Villiers  
92309 Levallois-Perret Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 78 66 00 00  
Télécopie : +33 (0)1 78 66 02 01  
Site internet : www.kpmg.fr

Amitié la Poste - France Telecom

Siège social : 45 rue Oudiné - 75013 Paris

## Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Amitié la Poste – France Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « fait caractéristique de la période » concernant la prise en compte, sur l'exercice, des subventions liées aux mises à disposition.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

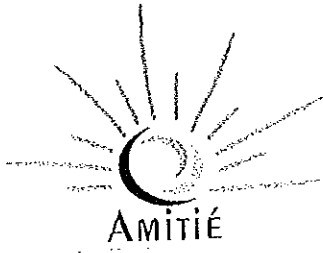
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du bureau sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, le 22 avril 2008

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



Michèle Bonard  
Associée



Association d'Aide et de Prévention  
Alcoolisme et Toxicomanies

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM  
45 RUE EUGENE OUDINE  
75013 PARIS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**

ACTIF	Exercice 2007			Exercice 2006	PASSIF	Exercice 2007	Exercice 2006
	Brut	Amortis et prov	Net	Net			
<b>Actif immobilisé:</b>					<b>Fonds propres:</b>		
Immobilisations corporelles	395 138	337 406	57 732	78 104	Réserves statutaires	714 445	623 511
Autres immobilisations financières	2 842	-	2 842	3 504	Bénéfice de l'exercice	112 639	90 933
<b>TOTAL 1</b>	<b>397 980</b>	<b>337 406</b>	<b>60 574</b>	<b>81 608</b>			
<b>Actif circulant:</b>					<b>Fonds dédiés</b>	<b>193 830</b>	<b>199 314</b>
Créances et comptes rattachés	11 630	-	11 630	57 302	Subventions d'investissement	28 705	49 602
Valeurs mobilières de placement	958 782	-	958 782	587 750			
Disponibilités	287 845		287 845	295 845			
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 258 257</b>	<b>-</b>	<b>1 258 257</b>	<b>940 897</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>1 049 619</b>	<b>983 420</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 712</b>	<b>-</b>	<b>1 712</b>	<b>21 049</b>	<b>Dettes</b>		
					Fournisseurs et comptes rattachés	233 717	40 270
					Dettes fiscales et sociales	17 477	20 134
					Autres dettes	19 730	19 730
					Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL 3</b>	<b>1 712</b>	<b>-</b>	<b>1 712</b>	<b>21 049</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>270 924</b>	<b>80 134</b>
<b>TOTAL GENERAL ( 1+2+3)</b>	<b>1 657 949</b>	<b>337 406</b>	<b>1 320 543</b>	<b>1 043 554</b>	<b>TOTAL GENERAL ( 1+2)</b>	<b>1 320 543</b>	<b>1 043 554</b>
Engagements reçus, recensés et autorisés par les organismes de tutelle			498 210	1 239 105			

**AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007**

	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	1 527 048	735 267
Colisations	21 195	21 690
Autres produits	37 887	34 111
Fonds dédiés utilisés	36 511	62 042
<b>(1) TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 622 641</b>	<b>853 110</b>
Charges d'exploitation		
Achats d'approvisionnements	5 816	3 362
Autres charges externes	1 384 065	607 033
Impôts, taxes et versements assimilés	3 824	2 076
Rémunérations du personnel	60 851	66 670
Charges sociales	25 391	24 993
Dotations aux amortissements	45 619	54 194
Autres charges	4 218	4 736
<b>(2) TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1 529 784</b>	<b>763 064</b>
<b>(3) RESULTAT COURANT NON FINANCIER (=1-2)</b>	<b>92 857</b>	<b>90 046</b>
<b>(4) RESULTAT FINANCIER</b>	<b>11 080</b>	<b>1 607</b>
Produits exceptionnels(a)	42 001	103 444
Charges exceptionnelles	2 272	3 059
<b>(5) RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>39 729</b>	<b>100 385</b>
<b>(6) SOLDE INTERMEDIAIRE (=3+4+5)</b>	<b>143 666</b>	<b>192 038</b>
<b>(7) Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>31 027</b>	<b>101 104</b>
<b>EXCEDENT (=6-7)</b>	<b>112 639</b>	<b>90 934</b>
<b>(a) dont quote part subvention investissement</b>	<b>31 646</b>	<b>39 849</b>

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE**

	2007	2006
Produits : prestations en nature	498 210	1 239 105
Charges: mises à disposition gratuite de biens et services	498 210	1 239 105

# AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

45 rue Eugène Oudiné

75013 PARIS

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007 dont le total est de 1 320 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total est de 1 675 722 Euros pour les produits et de 1 563 083 Euros pour les charges, dégageant un bénéfice de 112 639 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007.

### Fait caractéristique de la période :

En 2007, les salaires et charges sociales de 18 agents mis à disposition entièrement subventionnés par La Poste ont été comptabilisés différemment.

Imputée jusque là en compte de classe 8 hors bilan – Contributions en nature, la charge a été comptabilisée cette année pour 760 000 € en compte 62140 – Personnel mis à disposition.

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire dont le taux est déterminé en fonction de leur durée d'utilisation. Celle-ci se ventile ainsi :

- Bâtiments	10 %
- Agencements	10 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique entre	20 et 33 %
- Mobilier de bureau entre	10 et 20 %
- Matériel d'animation	20 %

### b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées sur la base des dépôts versés pour l'utilisation des cartes de carburant.



### c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et correspondent aux avances de frais accordées au secteur ainsi qu'au produit à recevoir de la société Temparc pour la reprise des véhicules.

### d) Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées au coût historique selon la méthode du coût premier entré premier sorti et les cessions sont enregistrées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur globale d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2007 s'élève à 999 414 Euros soit une plus-value latente de 40 631 Euros.

### e) Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux sommes disponibles aux CCP national (216 278 Euros) et à la CNE (69 331 Euros).

Les intérêts à percevoir sur la CNE au titre de l'exercice 2007 ont été provisionnés pour 1 960 Euros.

### f) Fonds propres

Les fonds propres représentent :

❖ les réserves dont dispose l'association	714 445 €
❖ les subventions d'investissement qui ont financé pour partie les immobilisations. Elles font l'objet d'un amortissement selon la même durée que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.	28 706 €
❖ les fonds spécifiquement dédiés à la réalisation de projets dont	193 829 €
- véhicules	112 860 €
- personnels	47 298 €
- régions	33 671 €

## II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

a) Produits à recevoir d'exploitation.....		11 630 €
b) Charges constatées d'avance d'exploitation.....		1 712 €
c) Charges à payer.....		251 194 €
Dettes fournisseurs d'exploitation	233 717 €	
Dettes fiscales et sociales	17 477 €	
d) Subvention d'exploitation La Poste.....		1 257 000 €
Subvention de fonctionnement et d'équipement	497 000 €	
Valorisation de 18 postes d'agents mis à disposition	760 000 €	
e) Autres charges externes		
dont Personnel mis à disposition par La Poste	760 000 €	

## III - AUTRES INFORMATIONS

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Les charges sont donc comptabilisées toutes charges comprises.

## IV - TABLEAUX ANNEXES

### a) Immobilisations

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2007
Brut	418 561	26 937	50 361	395 137
Amortissements	340 457	45 635	48 687	337 405
Net	78 104	- 18 698	1 674	57 732

### b) Subventions

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2007
Brut	- 289 085	- 10 690	28 375	- 271 400
Amortissements	239 423	30 647	- 27 375	242 695
Net	- 49 662	19 957	1 000	- 28 705